



# COMMUNE DE WARGNIES-LE-GRAND

Programme d'étude pour l'amélioration du cadre de vie

---

Décembre 1991



## OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude *Cadre de Vie* aura pour but d'être un document de références à court et moyen termes (10 ans), pour toutes actions à mener sur le paysage communal (qu'elles soient ou non programmées à ce jour).

Elle devra être un outil d'assistance à la gestion des espaces publics (nature de l'entretien, et donc cycles et coûts de cet entretien). Elle s'attachera à analyser le territoire de Wagnies-le-Grand le plus finement possible, et constituera ainsi un préalable précieux à toutes phases opérationnelles.

Après les phases d'analyses et de diagnostics, l'étude devra énoncer les principes généraux indispensables à l'harmonisation de l'ensemble des interventions futures.

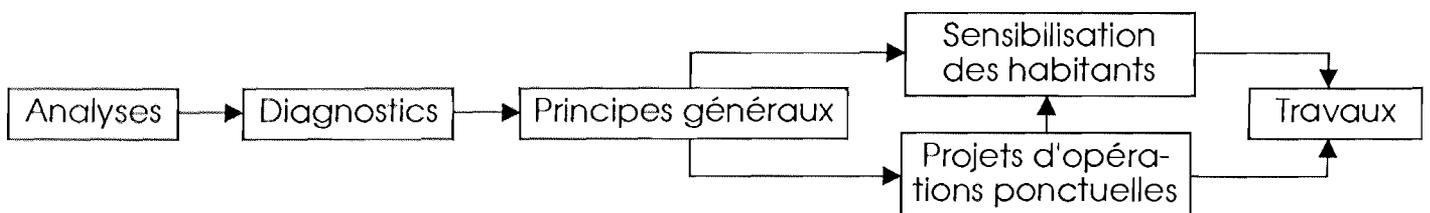
Ce travail effectué, des propositions d'aménagements ponctuels pourront être faites ; cha-

cune d'entre-elles présentera un niveau d'étude correspondant à la fois au lieu et à la priorité accordée et signifiée dans le présent document par les représentants de la commune. Ces propositions devront, bien sûr, trouver leurs fondements dans les principes définis pendant les phases liminaires.

Le ou les maîtres d'œuvre choisis pour la mission d'étude, auront à cœur de donner à cet *outil*, une forme adaptée à un mode de gestion compatible avec les usages et les moyens communaux. Leur réflexion sera conditionnée par le souci de réhabiliter et de valoriser les *richesses* du patrimoine existant.

Quant aux propositions émises, elles figureront les ambiances conçues pour chacun des lieux, en s'attachant à les décrire dans des contextes différents (jour/nuit, été/hiver...).

### Phasage type



## THEMATIQUE

La recherche de principes d'aménagements spécifiques à la commune peut se structurer autour d'une thématique de caractère générale. Les choix faits au cours de cette étape serviront de références pour chacune des interventions nouvelles, qu'elles soient confiées à des maîtres d'œuvre privés ou aux services communaux assurant la gestion ordinaire des espaces publics (ils devront donc être exprimés sous une forme propre à cette destination prescriptrice).

### Suggestion d'une thématique

- La hiérarchisation des voies.
- Les cheminements.
- Les accotements.
- Les plantations.
- Les matériaux.
- Les mises en œuvre (appareillages...).
- L'éclairage.
- Le mobilier.
- La signalétique.
- La valorisation du patrimoine.
- L'entretien.

## PRESENTATION DE LA COMMUNE

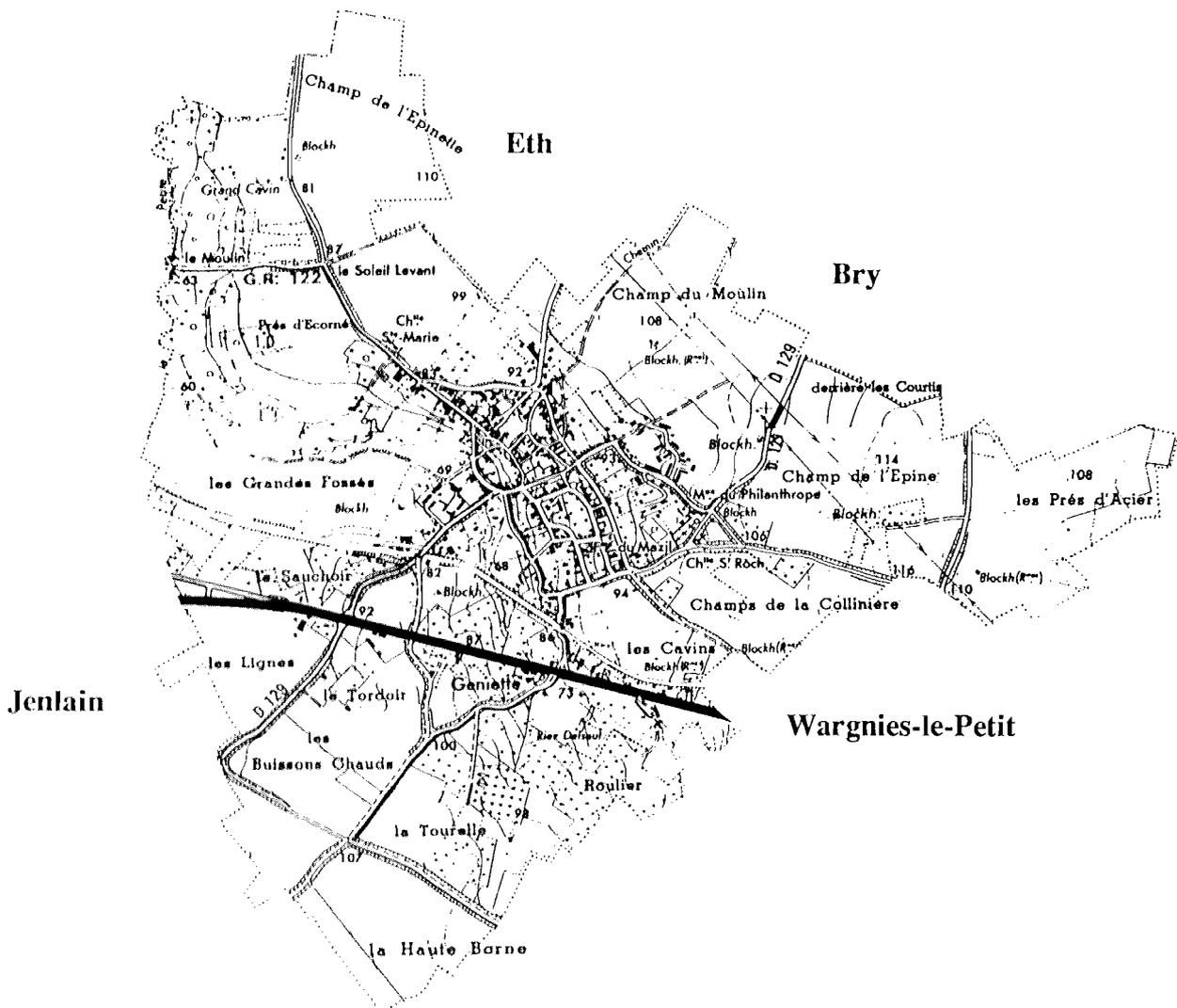
La commune de Wagnies-le-Grand possède un paysage dont la qualité tient à la simplicité de son expression. Jusqu'au cœur du village, la coexistence des herbages et du bâti reste très équilibrée ; l'espace public est donc souvent et naturellement vert. Cet aspect dépend en grande partie des propriétaires privés qui sont en quelque sorte détenteurs du *décor* public et garants de sa qualité. L'état de ce paysage est variable, à l'image de l'investissement (en attention) de chacun.

L'ancienne voie ferrée et surtout la vallée de l'Aunelle, trop absentes du paysage actuel, sont des composantes à valoriser.

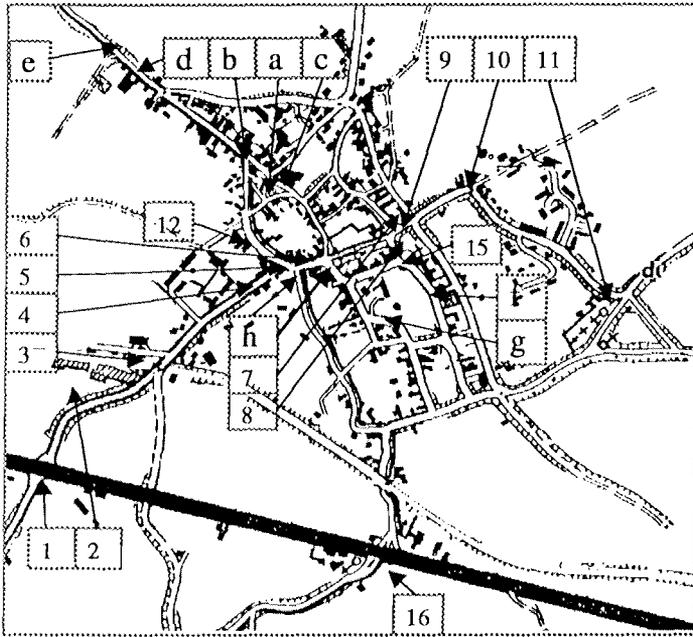
Aujourd'hui, on peut craindre que le caractère de cette commune rurale ne soit, à l'avenir, entaché par les effets d'une banalisation dont les surfaces dévolues à la voiture sont, pour

beaucoup, responsables. Indifférents à la spécificité locale, les parkings et revêtements routiers amorcent parfois ce qui pourrait, au nom de l'utilitaire, faire de Wagnies-le-Grand "*un village comme tant d'autres*".

## TERRITOIRE COMMUNAL



## LIEUX D'INTERVENTIONS



### En suivant l'axe R.D. 129.

- 1 - L'entrée sud en venant de Valenciennes ou du Quesnoy (R.N. 49 et R.D. 129).
- 2 - La perception de l'entreprise Porcival depuis la route.
- 3 - L'emprise de l'ancien chemin de fer.
- 4 - L'entrée d'agglomération.
- 5 - Le carrefour et le passage de l'Aunelle.
- 6 - L'accès au centre.
- 7 - La place.
- 8 - Le jardin public.
- 9 - La liaison place - jardin public.
- 10 - Le tronçon entre l'école et le tombeau du philanthrope.
- 11 - Les abords du tombeau du philanthrope.

### Les autres points.

- 12 - l'Aunelle et ses abords.
- 13 - Les ruelles au nord de la R.D. 129.
  - a) le talus
  - b) le carrefour
  - c) le belvédère
  - d) le chemin vers Sebourg
  - e) la chapelle Sainte-Marie
- 14 - Les ruelles au sud de la R.D. 129.
  - f) le chemin de l'école - de la mairie et de l'église
  - g) le contour de l'îlot
  - h) les liaisons transversales à la route départementale
- 15 - Le parvis de l'église et la liaison avec le jardin public.
- 16 - L'entrée sud en venant de Maubeuge (R.D. 129).

## Voie rapide.

Un projet de raccordement des "voies rapides" (nationale), entre les tronçons existants vers Valenciennes et vers Maubeuge, est en cours. Ce projet se présente aujourd'hui sous la forme de deux options : l'une propose de longer le tracé actuel en restant au nord de celui-ci ; l'autre propose d'infléchir le nouveau tracé de façon à ce qu'il passe plus au sud de la commune sous le tracé actuel. Ces nouvelles infrastructures vont bien évidemment modifier les parties du paysage communal qui seront concernées, et le choix de la solution effective aura des répercussions très différentes d'une option à l'autre.

Une étude d'impact a été effectuée par l'architecte des services de la D.D.E. d'Avesnes.

Vérifier l'état d'avancement de ce projet au démarrage de l'étude, et en tirer les conséquences sur le programme suivant (notamment le point (1)). (→ Aménagement des délaissés et des espaces rétrocedés).

		niveaux d'étude				
		schémas d'intentions	esquisse	esquisse chiffrée	A.P.S.	A.P.D.
<b>1 - L'entrée sud (R.N. 49 x R.D. 129)</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les vues sur le local technique (à gauche en entrant).</li> <li>- Les rails de sécurité semblent peu utiles (à voir).</li> <li>- Traiter les terre-pleins.</li> </ul>					
<b>2 - L'impact de Porcival depuis la route</b>						
sujets de l'étude	<p>Une entreprise doit s'installer dans la descente (à gauche) qui mène à la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimer l'impact des nouvelles constructions sur la perception du paysage communal depuis l'arrivée, et tout particulièrement depuis le virage avant l'ancienne voie ferrée.</li> <li>- Proposer un traitement de l'espace public en conséquence (si jugé nécessaire).</li> </ul>					
<b>3 - L'ancienne emprise ferroviaire</b>						
sujets de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le nouveau statut de cet espace désaffecté (vérifier les limites de l'emprise communale → domaine d'intervention / domaine de prescription).</li> <li>- Traiter l'emprise dans son rapport à la route.</li> <li>- Traiter les abords de la gare.</li> <li>- Traiter la transition avec le domaine de l'entreprise (concertation ?).</li> </ul>					
<b>4 - L'entrée d'agglomération</b>						
sujets de l'étude	<p>Entre la voie ferrée et le garage situé juste avant la poste la qualité des accotements dépend en grande partie de l'entretien. Le passage de la poste fixe un certain nombre d'utilisations et donc d'éléments mobiliers tels que cabine téléphonique, abribus, signalisation et information (plan de ville, affichage municipal). L'image négative du garage marque de façon importante cette entrée, et le reste de la vue sur le parking, la chaussée et les trottoirs offrent une vision confuse et disparate.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter cette entrée sur la base d'un recensement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des usages ;</li> <li>- des besoins et natures du stationnement (courte durée, longue durée...).</li> </ul> </li> </ul>					
<b>5 - Le carrefour et le passage de l'Aunelle</b>						
	<p>Le passage d'une rivière est toujours un événement propice pour marquer un temps fort dans la perception d'un village, surtout quand il coïncide avec une entrée.</p>					







		niveaux d'étude				
		schémas d'intentions	esquisse	esquisse chiffrée	A.P.S.	A.P.D.
sujeux de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redessiner le carrefour.</li> <li>- Traiter les abords du pont :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- parapets</li> <li>- tablier du pont</li> <li>- trottoirs</li> <li>- entrées des rues adjacentes</li> <li>- réseaux concessionnaires</li> <li>- éclairage</li> <li>- signalétique</li> <li>- plantations</li> </ul> </li> </ul>					
<b>6 - L'accès au centre</b>						
sujeux de l'étude	<p>La rampe qui mène au centre traverse un espace riche par ses différences de niveaux mais l'absence actuelle de traitement en fait un lieu au potentiel inexploité. Cette conformation particulière accentue la perception frontale du paysage et surtout du sol dont l'aspect devient prédominant.</p> <p>Au titre de premières mesures d'entretien, le bordurage et les caniveaux en pavés pourraient être nettoyés et restaurés, le panneau d'interdiction de stationner pourraient être déplacé à un endroit moins nuisible pour la perception d'ensemble.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un aménagement propre à valoriser les qualités spécifiques du lieu. (A relier au dessin du carrefour.) (Intégrer les vues vers l'église.)</li> </ul>					
<b>7 - La place</b>						
sujeux de l'étude	<p>Au début du siècle, elle était bordée d'arbres, ce qui donnait beaucoup d'ombre aux maisons ; aujourd'hui les arbres n'existe plus et elle ressemble à n'importe quel parking.</p> <p>Elle accueille occasionnellement le jeu de paume.</p> <p>L'aménagement de la place ne peut être pensé en négligeant sa liaison avec le jardin public.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les usages.</li> <li>- Proposer des schémas d'aménagements permettant la discussion sur des options possibles.</li> </ul>					
<b>8 - Le jardin public</b>						
sujeux de l'étude	<p>Il distribue les cheminements du centre de part et d'autre de l'église (entre le nord et le sud de la R.D.), c'est donc un lieu de passage important, en tous cas aux heures de migrations scolaires (qui représente l'animation quotidienne la plus significative).</p> <p>Si le <i>rond-point</i> du monument aux morts est très emprunté, le reste du jardin, qui souffre d'une absence de définition claire, semble plus délaissé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer une recombposition de l'ensemble sur la base de l'existant.</li> <li>- Traiter les différents accès et les vues qui les accompagnent.</li> <li>- Traiter le cimetière militaire britannique (les vues depuis la R.D. et la place).</li> </ul> <p>Les propositions seront particulièrement attentives à la liaison entre le jardin et le parvis de l'église.</p>					







niveaux d'étude				
schémas d'intentions				
esquisse				
esquisse chiffrée				
A.P.S.				
A.P.D.				

### 9 - La liaison place - jardin public

sujets de l'étude	<p>Le passage de la route doit assurer la liaison entre la place et le jardin. La coupure créée par l'axe est trop forte pour qu'une relation transversale s'établisse concrètement. On peut définir une séquence (à préciser plus finement) entre l'école et le carrefour d'accès à l'église, où les aménagements doivent être pensés selon un axe église-place (dans la logique du centre) et où par conséquent la R.D. doit se soumettre à cette priorité urbaine.</p>
	<p>- Proposer un traitement de cette séquence en s'attachant à la qualité du vis-à-vis entre les deux versants de la route.</p>
	<p>Cette qualité doit passer par la correspondance des matériaux et des mises en œuvres (des matériaux étrangers au site (en l'état actuel) peuvent être utilisés dans la mesure où leur emploi est justifié par rapport au projet d'ensemble → cf : principes de l'étude générale - ceci afin d'éviter l'échantillonnage).</p>
	<p>Il semble peu opportun d'imaginer des ouvrages de mosaïciculture (type écusson fleuri), tant que les espaces paysagers d'entretien courant, ne reflètent pas une qualité et un soin exemplaire.</p> <p>A voir : l'affichage municipal et l'urinoir.</p>

### 10 - Le tronçon entre l'école et le tombeau du philanthrope

sujets de l'étude	<p>L'aménagement qui a été fait dans le virage (considéré comme un des points dangereux de la commune) contribue peu à l'amélioration de la sécurité. La situation est compliquée par le débouché d'un chemin de ferme et l'entrée d'une propriété.</p>
	<p>Le problème doit être étudié à une échelle plus large (traiter en amont de part et d'autre), car il s'agit autant d'amener les véhicules à une vitesse raisonnable avant la courbe, que d'augmenter la visibilité dans le virage lui même.</p> <p>- Proposer un complément d'aménagement.</p> <p>(Signalisation ?)</p>

### 11 - Le tombeau du philanthrope

sujets de l'étude	<p>C'est la <i>curiosité</i> du village et à ce titre c'est aussi une étape dans les excursions de groupes qui visitent la région.</p>
	<p>La disposition du parking existant et l'accumulation des accès nuisent à la mise en scène du monument (quand elle n'est pas occupée par des véhicules, cette surface devient absurde et constitue une atteinte à la qualité du site).</p> <p>La situation du tombeau correspond à l'entrée du village en venant de Bry.</p> <p>- Proposer un aménagement de l'ensemble en intégrant l'entrée du cimetière et l'embranchement de la ruelle de Bry (qui est une promenade naturelle rejoignant le centre).</p>



## 12 - L'Aunelle et ses abords

sujets de l'étude	<p>L'Aunelle est aujourd'hui un élément du cadre de vie qui contribue peu à l'image et l'agrément du village. Son cours traverse pour une part importante des parcelles privées, ce qui entraîne l'impossibilité de maîtriser une intervention globale (les rivières posent par nature des problèmes qui ne peuvent être uniquement traités ponctuellement, il convient donc de rechercher la participation, sous quelque forme que se soit, d'un maximum de riverains - communaux et intercommunaux).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un bilan de la rivière (le plus complet possible en fonction des conditions d'accès).</li> <li>- Proposer un plan d'actions à mener, spécifiant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les créations souhaitables ;</li> <li>- les modifications à apporter ;</li> <li>- l'entretien à effectuer.</li> </ul> </li> <li>- Définir les moyens de sensibilisation des propriétaires riverains.</li> </ul> <p>L'étude s'attachera à la définition précise des éléments qui constituent l'environnement du cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- berges ;</li> <li>- chemins de rives</li> <li>- maçonneries, pilastres, garde-corps ;</li> <li>- flore.</li> </ul> <p>La priorité opérationnelle se portera sur le tronçon compris entre le pont de la R.D. 129, et le gué au bout du quai de l'Aunelle.</p>
-------------------	---

## 13 - Les rues et ruelles au nord de la R.D. 129

sujets de l'étude	<p>Elles s'entrelacent pour gravir l'escarpement est de la vallée et contribuent beaucoup au caractère de Wagnies-le-Grand. Leur état est très variable. La qualité de la contribution des propriétaires privés à l'environnement public est souvent bonne, voire exemplaire.</p> <p>a) le talus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un traitement simple et plus soigné de valoriser le modelé dans le paysage du versant, que de manifester une action singulière en rupture avec la <i>rusticité</i> ambiante.</li> </ul> <p>b) le carrefour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher une amélioration de cette intersection en Y (la marge d'intervention étant mince).</li> </ul>
-------------------	---





		niveaux d'étude				
		schémas d'intentions	esquisse	esquisse chiffrée	A.P.S.	A.P.D.
sujets de l'étude	<p>c) le belvédère</p> <p>La plate-forme couronnant le talus (a) est un très beau point de vues sur l'ouest de la commune. Il peut constituer un lieu de halte et de repos (dans une situation privilégiée) pour le promeneur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imaginer un aménagement à relier au traitement du talus.</li> </ul> <p>d) Le chemin vers Sebourg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un traitement de la portion urbanisée qui mène aux champs et se termine par la chapelle Sainte-Marie.</li> </ul>					
	<p><b>14 - Les rues et ruelles au Sud de la R.D. 129</b></p> <p>Elles sont plus diversifiées dans leurs types qu'au Nord (chemins encaissés entre talus boisés, chemins bocagers et champêtres descendant à la rivière et au quartier d'habitat récent, et rues du centre en tissu bâti plus dense).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un diagnostic voie par voie du réseau.</li> </ul> <p>e) La ruelle de l'école, de la mairie et de l'église.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter plus spécialement l'articulation de la ruelle avec le parvis de l'église ainsi que le parvis lui-même (accastillage des réseaux concessionnaires E.D.F. et P.T.T. - position du panneau de sens unique).</li> </ul> <p>f) Le contour d'îlot.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer, sur la base des principes de l'étude générale, des schémas d'aménagement capables d'atténuer l'effet de banalisation résultant de la pose d'un enrobé qui, s'il accroît considérablement le confort de déplacement, n'en stérilise pas moins un paysage qui par contraste est luxuriant (et où les nuances sont importantes).</li> </ul> <p>g) Les liaisons transversales à la route départementale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer, à l'occasion de ces liaisons (→ valoriser leur rôle), des événements s'opposant à la continuité de la R.D..</li> </ul>					
<p><b>15 - L'entrée Sud (R.N. 49 en venant de Maubeuge)</b></p>						
sujets de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les parties communales du carrefour en améliorant la protection de l'habitat riverain.</li> <li>- Proposer un aménagement du petit bois de bouleaux (remise en état).</li> </ul> <p>La société de pêche a aménagé un vivier en contrebas de la route et du bosquet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les abords du vivier.</li> </ul>					





